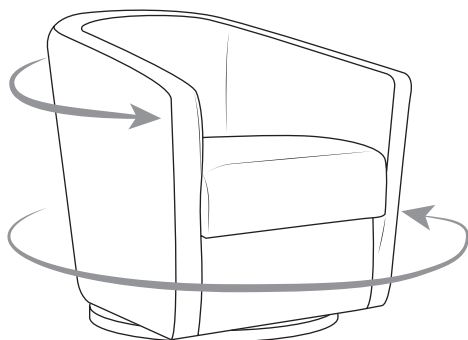


NOTICE

D'UTILISATION

CAMÉLÉON 360°

Fauteuil cabriolet tournant



CENTRELEC
Techniform

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

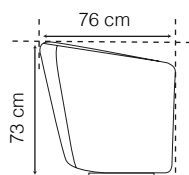
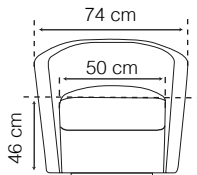
		
POIDS	REVÊTEMENTS	GARANTIE
25 KG	MICRO PEAU*, MICRO GRAIN*, TISSU**	2 ans

* Microfibre 100% polyester ** Fibre synthétique 100% polyester

	
DENSITÉ DE LA MOUSSE	
Assise	Dossier & accoudoirs
28 kg/m³	22 kg/m³

Polyuréthane «Haute Résilience»

**POIDS
MAXIMUM
UTILISATEUR :
110KG**



**N'UTILISEZ PAS DE CUTTER
POUR LE DÉBALLAGE.**





- Lubrifiez chaque point d'articulation de la mécanique à l'aide de WD40 au moins une fois par an et/ou dès que la mécanique grince.

CUIR



- Dépoussiérez et nettoyez régulièrement le fauteuil avec un chiffon imbibé d'eau légèrement savonneuse. Appliquez une crème de protection du cuir environ deux fois par an (ou lorsque le cuir est sec) sur toutes les surfaces : l'assise, le dossier, la tête, les accoudoirs...
- Appliquez régulièrement une crème entre les accoudoirs et l'assise pour éviter tout grincement entre les parties en mouvement.
- Évitez toute exposition à la lumière directe. Situé près d'une baie vitrée, le fauteuil devra être protégé des rayons du soleil. Évitez de placer votre fauteuil à proximité de sources de chaleur (Ex. : radiateur, chauffage, cheminée...). Évitez le dessèchement : l'humidité de l'air est excellente pour votre cuir.

TISSU OU MICROFIBRE



- Utilisez une brosse souple (Ex. : brosse à habits) ou passez l'aspirateur muni d'une brosse à coussins (poils doux).
- Ne jamais nettoyer un revêtement avec une machine à vapeur.
- Ne jamais appliquer un produit de nettoyage directement sur le revêtement.
- Tamponnez le tissu ou la microfibre avec beaucoup de précaution, l'inverse pouvant provoquer une altération de sa surface.
- Appliquez de l'eau écarlate sur un chiffon sec et tamponnez la tâche puis sécher à l'aide d'un sèche-cheveux afin d'éviter les auréoles. Répétez l'opération autant de fois que nécessaire.

GARANTIE 2 ANS

Outre la garantie légale dont bénéficie l'acheteur en conformité des dispositions du code civil, nos produits sont garantis contre tout vice de construction. Cette garantie se limite au remplacement des pièces jugées défectueuses et ne saurait couvrir les détériorations provoquées par des erreurs de manipulation. L'application de la garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts directs ou indirects.

CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, ou des conseils d'utilisation et d'entretien.
- Les produits ayant été utilisés en démonstration, en exposition ou à un usage intensif dans des lieux publics, professionnels ou commerciaux.
- Les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur.
- Les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
- Les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à usure (exemple : assouplissement des rembourrages de sièges, élongation non réversible des cuirs et tissus, usure, salissure et déchirure du revêtement, décoloration due à une exposition prolongée au soleil).
- Les singularités du matériau (bois, cuir, ...).
- Les dommages d'ordre esthétiques n'altérant pas le bon fonctionnement du produit (trace de transpiration, sébum du cuir chevelu, colorant pour cheveux, parfum...).
- Les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadéquates.

RECYCLAGE APPROPRIÉ



ATTENTION : Ce symbole indique que les équipements électriques et électroniques font l'objet d'une collecte sélective, il représente une poubelle sur roues barrée d'une croix. Vous ne devez pas vous débarrasser de cet appareil avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par les communes, renseignez-vous auprès de votre mairie afin d'en connaître les emplacements. En effet, les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent être recyclés. Vous pouvez également vous rendre sur <https://quefairedemesdechets.fr>.

UNE QUESTION ? UNE PRÉCISION ?

Pour tous renseignements complémentaires sur l'utilisation de votre fauteuil ou de votre canapé, consultez notre site internet www.centrelec.fr ou contactez nous par mail à contact@centrelec.fr